

## EMMANUEL LOUIS CHAVANNES (1725-1800)

- Extraits de « **Notes sur la famille Chavannes** » datant de 1882, par Ernest Chavannes, document familial transmis à mon grand-père Edmond Chavannes.

A Montreux en 1725 à l'ombre du clocher et des sommets alpins...

Son père César né en 1685, fut nommé en 1716 second pasteur de la paroisse de Montreux.



César avait épousé Louise Cormod, fille de Daniel Cormod, réfugié venant de Beaurepaire pour cause de religion à la révocation de l'Edit de Nantes.

NB. on a fait le 1<sup>er</sup> préche a  
Grandvaux le dimanche  
22. d'octob. 1637. ainsi que  
je l'ay trouvé inscrit dans un  
Vieux Manuscrit; cela étant  
le temple aura été construit  
& amené a sa perfection pend<sup>t</sup>  
le cours de 8. ou 10. mois puis  
que les deux pierres (est) qui  
sont au x. deuse portes d'entrée  
ont la même date scavoir  
1637. ainsi je l'atteste  
César Min.  
a Villette  
en lan 1737.

Speçtable César  
Chavannes M.d.C  
ce Diacre a Mons.  
frères et loante  
fille de Mr. Daniel  
Cormod réfugié en  
a Lausanne ont été  
épousés le 14. may  
1723

ACV

«Emmanuel Louis est né à Montreux le 12 novembre 1725 »

Le registre de la paroisse de Montreux nous indique le baptême d'Emmanuel Louis le 14 novembre 1725.

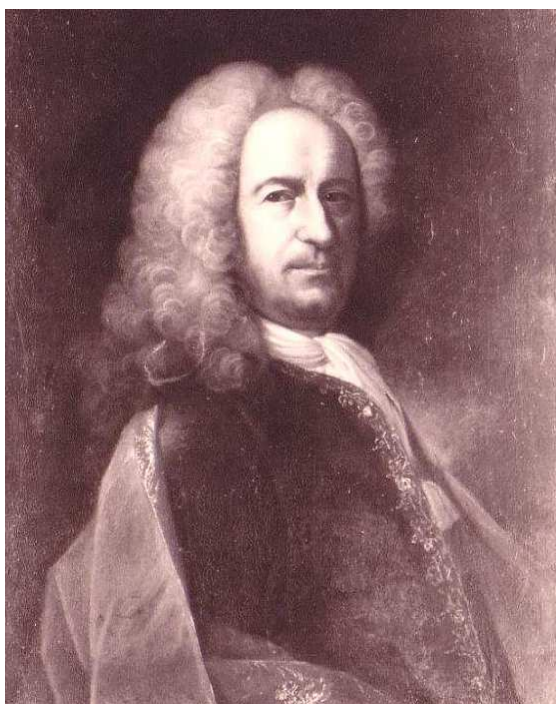
115  
Montreux

1725

Emanuel filij de Ch. Cesar Charvatas suond past d  
 et Louis Monstreux in de Ch. Forci (P. mod. jug.  
 Parains le Notaire de Montreux 1741  
 Emanuel Bondeli ancien bailli  
 d'Aubonne et d'Echalens baron du chate-  
 lard et monsieur Longis (curseur de Vevey  
 baptisé le 14. Nov. 1725

ACV Eb 85/5 folio 115

Un de ses parrains est « Emanuel Bondeli » ancien bailli bernois d'Aubonne et d'Echalens, baron du Chatelard.



Emmanuel de Bondeli (1660-1743), professeur de philosophie à Lausanne, membre du Grand Conseil, fut au service de l'Electeur de Brandebourg, avant d'être bailli d'Aubonne et d'Echallens. Il acquit la seigneurie du Châtelard en 1708.

*Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, t. II, p. 232.*

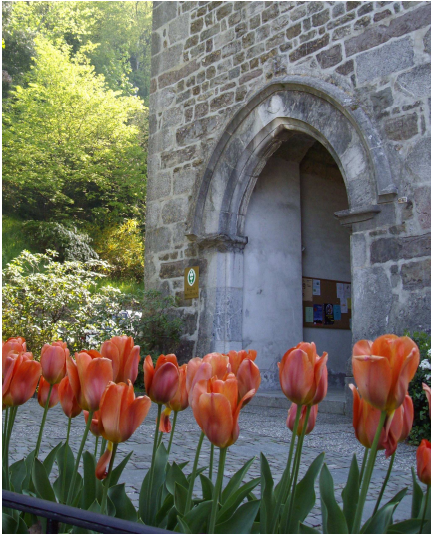
La famille de Bondeli était l'une des plus anciennes de la ville de Berne, dans l'administration de laquelle plusieurs de ses membres occupèrent des fonctions importantes.

*Photo communiquée par Bernhard von Géliou.*

Le portrait original fut détruit pendant la seconde guerre mondiale dans la propriété de famille des Von Géliou

L'église de Montreux  
Avril 2007





Emmanuel grandit à Montreux à l'ombre de l'église et du château du Chatelard.

Après avoir suivi le cours ordinaire des études à l'Académie de Lausanne, il fut consacré le 5 octobre 1749 et fut suffragant à Vevey et à Corsier jusqu'en 1762.»

L'Académie de Lausanne vue du clocher de la cathédrale de Lausanne



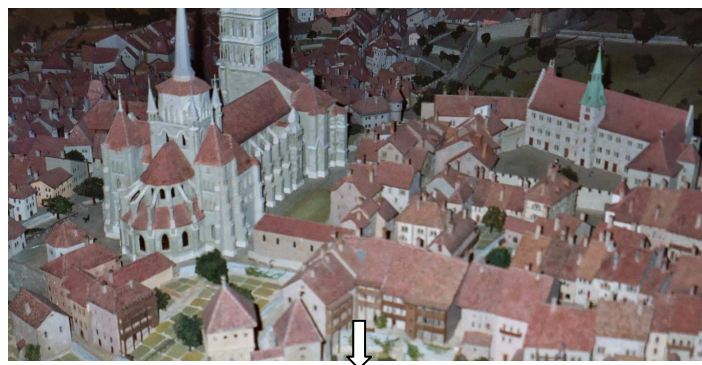
Photo personnelle

Vue prise en montant dans le clocher.

Le bâtiment accueille actuellement le Gymnase Cantonal.

L'École de théologie fondée en 1537 chargée de former les pasteurs donna naissance à l'Académie de Lausanne, transformée en université, lorsque fut créée la Faculté de médecine.

Maquette de la ville au Musée historique de Lausanne  
d'après le plan Buttet datant du 17<sup>ème</sup> siècle



L'Académie



La Maison Porta est située juste à gauche du Château de Menthon où vécut ean Antoine François Chavannes, fils d'Emanuel Louis

Le 18 avril 1760, dans l'église de Roche, Emmanuel Louis épousa Anne-Marie (dite Nanette) Veillon de Bex, née le 4 août 1738. Ils eurent six enfants.

Notes :

Emmanuel Louis fut suffragant à Vevey durant le pastorat du Doyen Jean Louis Muret pasteur à Vevey pendant 42 ans jusqu'à son décès en 1796 → voir dossier sur le Pasteur Jean Louis Muret qui baptisa Louise Marie Porta, future épouse de Jean Baptiste Née.

« En 1760 Emmanuel Louis Chavannes est suffragant à Corsier près de Vevey dans la paroisse du pasteur David Porta. David est le grand-père de Louise Marie Porta, et le beau père du doyen Jean Louis Muret qui baptisera sa nièce Louise Marie le 16 février 1756 dans la cathédrale de Lausanne »

30 Louise Marie Porta, née le 14 Février fille de M<sup>re</sup> Samuel Theodore Porta de Lausanne et de Cilly et de Françoise Elisabeth de Bex. La femme a été baptisée dans la Grande Eglise le 16 Février 1756. Par M<sup>re</sup> Jean Louis Muret, Pasteur de Vevey, M<sup>re</sup> Bect Louis Porta, Docteur en Médecine, D<sup>lle</sup> Louise Marie Porta.

Registre des naissances consulté aux AVL- AVC – 1756 Eb 71/

Pendant le Ministère d'Emmanuel Louis Chavannes, Bourgeois de Vevey, établi Pasteur de l'Etivaz par L.L.E.E. le 5: Juin 1762.

Le 5 juin 1762, Emmanuel Louis fut nommé pasteur de la paroisse de l'Etivaz. Il s'y installe avec sa famille. Une lettre qu'il écrivit le 17 juillet à sa sœur Madame de Brenles nous raconte le voyage du pasteur et de sa famille de Bex à l'Etivaz...

ACV Eb 54/2

«... Lundi, nous avons commencé à escalader les montagnes. Comme il avait fallu beaucoup de temps pour préparer les enfants, nous sommes partis trop tard et nous avons essuyé toute la rigueur de la chaleur. Nous étions précédés par un âne qui portait tout notre petit équipage de voyage ; suivoient deux hommes qui portaient les enfants dans des hottes, la servant à pied, et ma femme et moi à cheval fermions la marche....

Lisette, plus tard Mme de Vallière qui était née au début de l'année précédente) n'ayant pas voulu restée dans la hotte, à deux lieux de Bex il a fallu emprunter un berceau, l'endormir et la porter comme son frère (César, plus tard pasteur à Crissier, alors âgé de trois mois). Tout cela nous ayant retardé, nous n'avons pu arriver que sur les trois heures

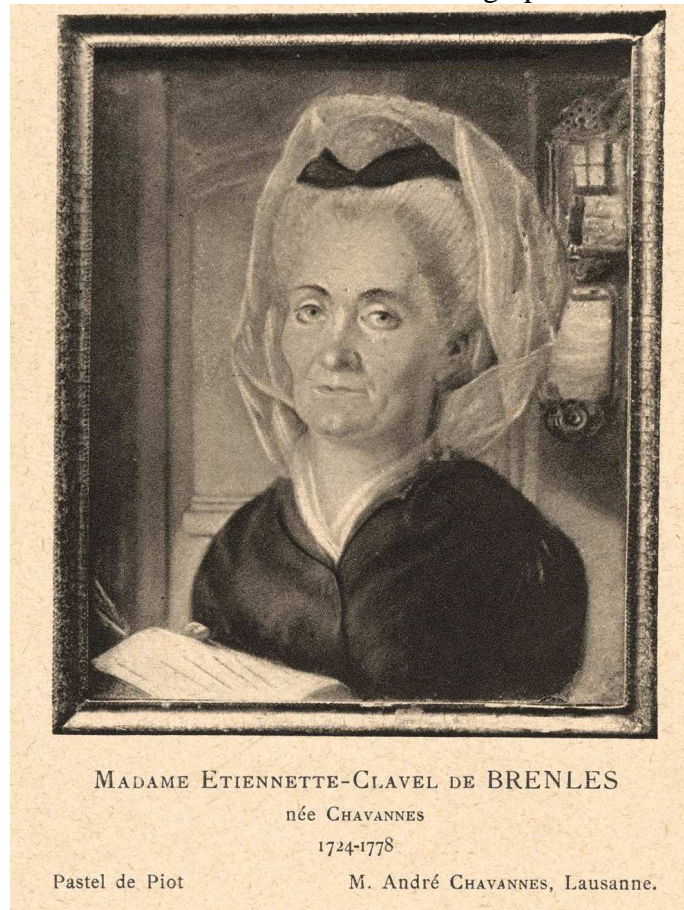
à Ormont- dessous, où le frère Vicat a exercé à notre égard l'hospitalité avec tout l'empressement et toute la cordialité possible. Nous y avons couché et le lendemain, nous avons continué notre route ; nous avons eu les mêmes peines avec les enfants, et après avoir essuyé ces petites traverses, passé par des chemins bien scabreux, fait des montées et des descentes très roides, nous sommes arrivés environ midi à la cure de l'Étivaz...

*Ma chère Nanette est aussi contente du païs qu'on peut l'être, aussi bien que des habitans. Elle ne craint pas l'ennui, son mari et ses enfans lui suffisent. C'est une femme en or. Si tu avois vu sa tranquillité, sa bonne humeur même, dans cette effroyable route, tu en aurois été enchantée. Je voudrois voir nos femmes du monde dans la même position. Je sens tous les jours plus vivement mon bonheur et je saurois assés bénir la Providence de m'avoir donné cette compagne avec laquelle tout séjour peut être délicieux pour moi. A notre arrivée, nous avons trouvé dans la cure tout notre bagage que j'avois fait passer sur les chars par la Gruyère... »*

*Emmanuel se plaisait à dire plus tard que trois années qu'il avait passées à l'Étivaz avaient été les plus heureuses de sa vie.*

Notes :

Mme de Brenles est Etiennette Chavannes (1724+1778) , sœur aînée d'Emmanuel Louis, elle a épousé J. Abram- E.Daniel Clavel de Brenles → voir sa biographie



Aimablement communiqué par le Musée Historique de Lausanne

---

## LE VILLAGE DE L'ÉTIVAZ

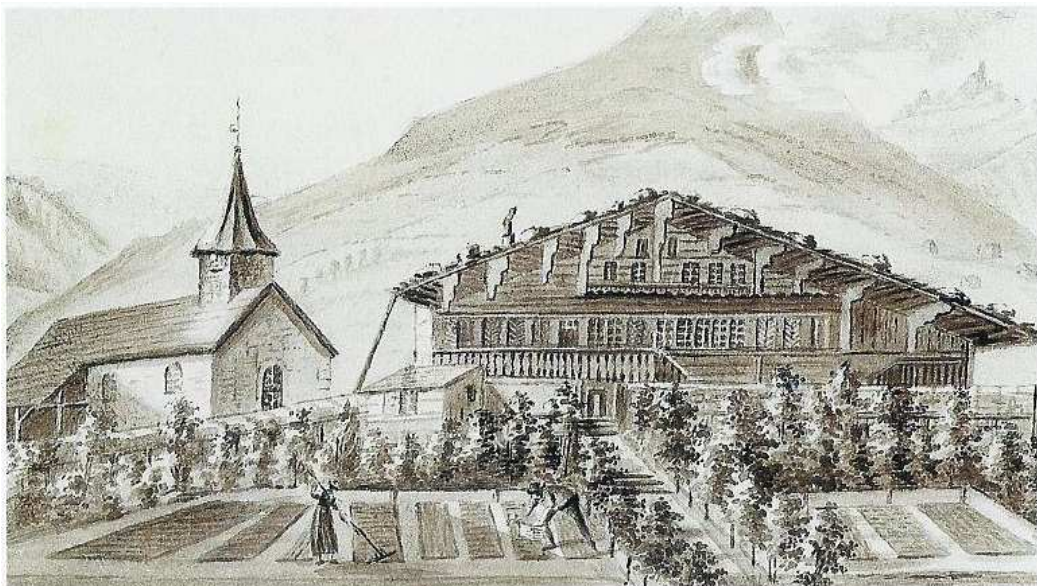
Village et ancienne paroisse reculée (*Léthua* ou frontière en patois; ancien nom all. *Lessi*) du sud de la commune de Château-d'OEx, sur la route du col des Mosses, créée en 1713 (chapelle dès le XV<sup>e</sup> s., sanctuaire actuel construit en 1584), desservant dix hameaux et plusieurs hauts alpages des vallons de l'Eau-Froide et de la Torneresse (ruisseau qui "tourne les scies"), l'une des sept établies

de la commune au XVIII<sup>e</sup> s. 180 hab. en 1764. Les habitants sont alémaniques au XIII<sup>e</sup> s. mais, après la Réforme, âprement imposée en 1555, des familles francophones du Pays-d'Enhaut dominant les pâturages, produisent du beurre et exploitent les riches forêts. Un bain thermal attira une clientèle dès 1714, longtemps avant la construction d'une route carrossable à travers la gorge du Pissot en 1867; la source fut exploitée jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s. (hôtel des Bains 1887). En 1934, une cave coopérative fut construite et régulièrement agrandie pour mûrir le fromage d'alpage. Maison de E. (1994, centre socio-économique).

### **Bibliographie**

- C. Quartier, *Le Pays-d'Enhaut: les fromagers et l'avenir des Alpes*, 1980, 173-189
- M. Henchoz, «Hist. de la vallée de l'Etivaz ...», in *Journal du Pays-d'Enhaut*, avril 1990 (plusieurs numéros)
- M. Henchoz, G. Morier-Genoud, *Château-d'OEx et son district au début du siècle*, 1990, 30-35

**Auteur:** David Birmingham



La Cure d'Etivaz, elle prend place dans un chalet mainte fois transformé construit au 18<sup>ième</sup> siècle. Aquarelle originale de J.S. Weibel (1771-1846)



l'Etivaz et son église actuellement

Le 16<sup>e</sup> Decembre 1763.  
 Chavannes Henri Francois Jean  
 Emmanuel, fils de Mon<sup>s</sup>  
 Emmanuel Louis Chava  
 nnes, Bourgeois de Vevey, &  
 Pasteur de l'Eglise de l'Etivaz,  
 & de Mad: Anne Marie Veillon.  
 La femme né le Samedi 3<sup>e</sup>  
 Decembre 1763: a été baptisé  
 à l'Etivaz, le dit jour 16<sup>e</sup> par  
 Mon<sup>s</sup> Hautgen, Pasteur à  
 Château d'Oex, & présenté par  
 le Pere au nom de Mon<sup>s</sup> Fran  
 çois Chavannes, Pasteur Cate  
 chiste à Vevey, frère du Pere,  
 de Mad: Madelaine Henriette  
 née Friguet, son épouse, & de  
 Mad<sup>e</sup> Jeanne Madelaine Genet,  
 fille de Mon<sup>s</sup> le Chatelain de  
 Bex, soeur utérine de la Mère.

Naissance d'Henri François Jean Emmanuel Louis Chavannes, le 3 décembre 1763, à l'Etivaz et son baptême le 16 décembre suivant. Le bébé décèdera en bas âge.

ACV Eb 54/2 (registre des baptêmes)

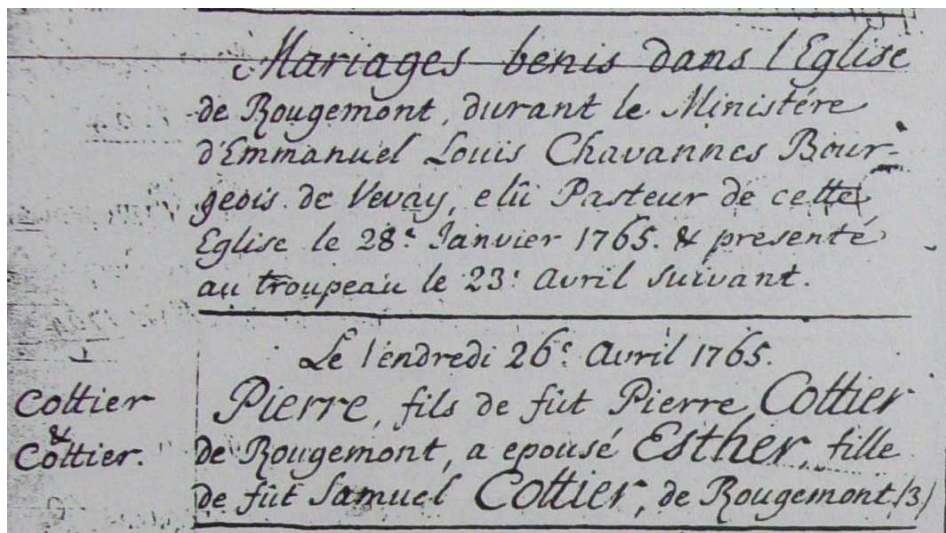
## A ROUGEMONT, EN 1765, EMMANUEL LOUIS A 40 ANS.

Nommé le 28 janvier 1765, il rejoint Rougemont le 25 avril suivant, il fut présenté à ses paroissiens, dans cette autre paroisse du Pays d'En Haut...

« C'étoit mardi, écrit-il à sa sœur le 21 avril. Il y avoit un peu de neige. J'ai placé dans une espèce de tombereau posé sur une luge ma chère marchandise, ma femme et mes trois enfans ( Louise Jeanne François dite Lisette, Daniel Etienne César François, Henri François Jean Emmanuel ). Jamais elle n'a été dans une voiture plus agréable. Quand nous sommes arrivés à la plaine (château d'Oex) où il n'y avoit plus de neige, nous avons vidé le tombereau dans un char. J'étois à cheval et nous sommes arrivés tous très heureusement... » (orthographe originale du 18<sup>ème</sup> siècle)



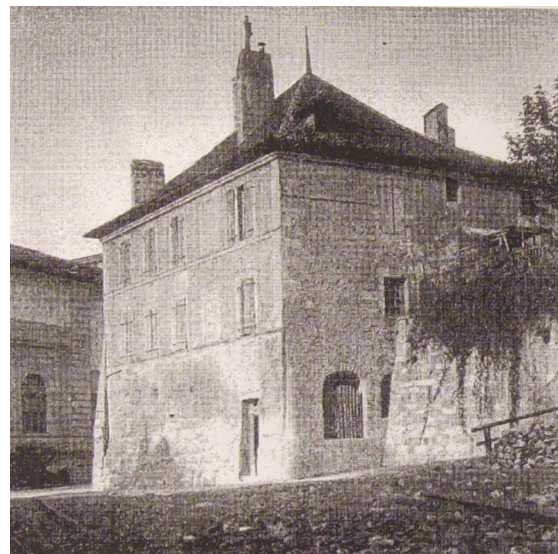
ROUGEMONT, SON TEMPLE ET SON CHÂTEAU



ACV Eb 118/3, registre des baptêmes

## SA VENUE À LAUSANNE EN JANVIER 1766

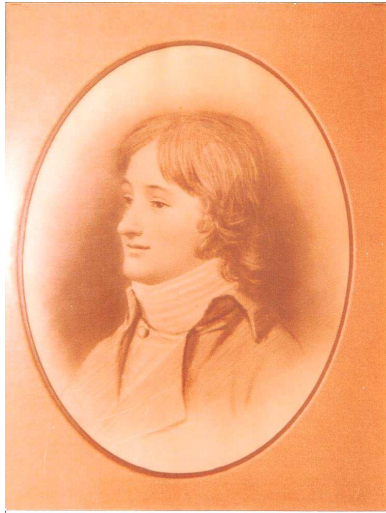
Emmanuel ne demeura à Rougemont que quelques mois. En janvier 1766 il fut appelé comme diacre à Lausanne et à la fin de 1783 il obtint l'un des deux postes de premier pasteur à Lausanne. il s'établit alors à la cure de la Madeleine, bâtiment occupé de nos jours par l'école supérieure communale de jeunes filles. Il y mourut le 9 septembre 1800 âgé de 75 ans après avoir exercé son ministère à Lausanne pendant 35 ans (*Notes sur la famille Chavannes, datant de 1882*)



## SES ENFANTS

1. Louise Jeanne Françoise dite Lisette, née le 27 février 1761 et mariée en 1798 à Jean Louis Régnier de Vallière d'origine française pasteur à Thierrens, dont elle eut un fils. Elle mourut à Bex le 25 septembre 1823.
2. Daniel Etienne César François né le 26 mars 1762 : il sera professeur au Séminaire Français.
3. Henri Jean François Emmanuel né le 3 décembre 1763 à l'Etivaz, mort jeune
4. Anne Madeleine Françoise dite Nanette née à Rougemont le 16 août 1765. elle eut toute sa vie une mauvaise santé et mourut le 28 janvier 1804.
5. Henriette née le 7 janvier 1773, morte en bas-âge.
6. Mon ascendant : Jean Antoine François Chavannes né le 12 octobre 1777. Il interviendra au Séminaire Français de Lausanne et consacrera Antoine Colani qui deviendra son cousin

par mariage. Il épousera Françoise Madeleine Porta (1779+1854) nièce de Louise Marie Porta Née.



**Portrait familial de Jean Antoine François, emporté par ses enfants, la famille d'Adrian Chavannes lors de leur émigration aux Etats Unis en mai 1848.**

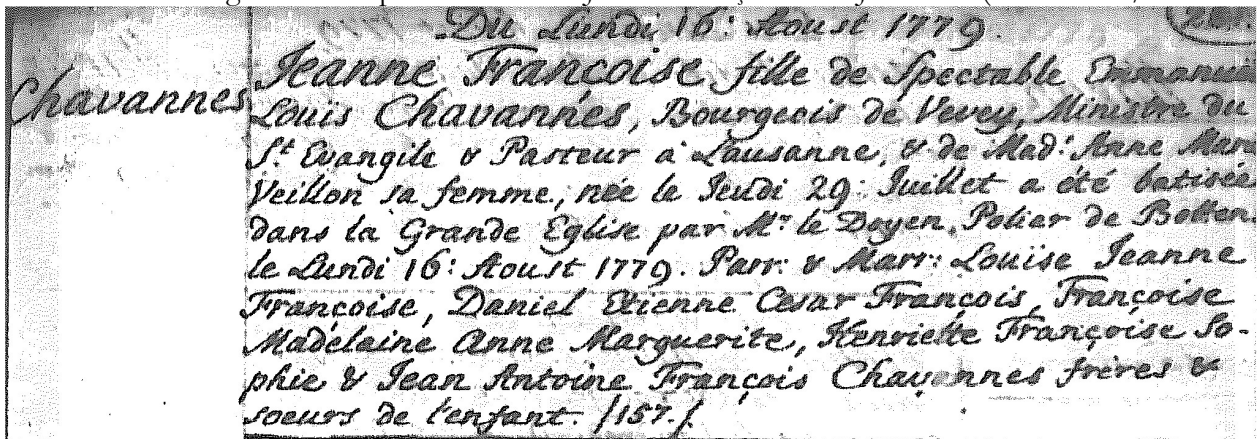
*La famille est partie de Lausanne au Tennessee et s'est installée à Knoxville avec d'autres Vaudois à la suite de la révolution radicale de Druey de 1845, la démission des 150 pasteurs et la scission avec l'Eglise Vaudoise.*

*Des pasteurs démissionnaires fondèrent l'Eglise libre du canton de Vaud. D'autres partirent aux Etats Unis où ils purent vivre leur foi sans persécution.*

J'ai eu l'occasion de voir ce portrait en rendant visite aux descendants de la famille d'Adrian Chavannes aux Etats Unis en Californie chez son arrière petit-fils Albert Chavannes.

7. Jeannette Françoise née le 29 juillet 1779 et mariée le 31 juillet 1801 à Louis Roux d'abord diacre à Lausanne puis pasteur à Meyriez. Elle y mourut de phtisie le 11 août 1802.

Voici extrait de registre des baptêmes l'acte de Jeanne Françoise dite Jeannette ( Acv Eb 71/6



\*\*\*\*\*

Son fils César écrit de lui :

« ...Mon père est mort, âgé d'environ 75 ans, faisant encore lui-même toutes ses fonctions malgré les infirmités dont il fut atteint dès l'âge de 60 ans , qui diminuèrent ses forces corporelles sans diminuer celles de son âme, son zèle et sa constante application à remplir tous ses devoirs. Membre du consistoire de la direction des pauvres habitants, président de la direction des écoles de charité, membre de l'académie, il se crut jamais permis de manquer une seule fois des assemblées dans les différents corps, si ce n'est pour cause de maladie ou d'absence. La régularité de la vie publique recevait un nouveau lustre de celle de sa vie domestique. Douceur, bonté, sérénité pour lui-même, résignation dans les maux, ordre admirable pour la distribution de son temps, dont il avait toujours assez pour tout, désintéressement, la charité la plus empressée, l'accueil le plus gracieux pour tout le monde, tels sont les traits qui le caractérisent sans nulle variation... »

Après la mort d'Emmanuel sa veuve se retira à sa campagne de La Borde où son fils César vint s'établir aussi en 1806. elle mourut le 6 avril 1809.

## EMMANUEL LOUIS FUT MEMBRE DU CONSISTOIRE.

Extraits du dictionnaire historique de la Suisse en ligne  
<http://www.dhs.ch>

*Dans la Suisse protestante francophone, il a été utilisé dès la Réforme pour les tribunaux de mœurs. Les causes de comparution étaient nombreuses, entre autres non respect du dimanche, ivrognerie, danse, paillardise, adultère. Les déviations doctrinales et parfois la sorcellerie étaient du ressort des consistoires. Les consistoires, devenus très impopulaires, furent en général supprimés en 1798*

---

### Extraits de la composition du consistoire du 8 mars 1761 au 31 janvier 1772

Le consistoire est en principe présidé par le bailli en fonction (Albert TSCHARNER, de fin 1755 jusqu'en 1763, David JENNER le remplaçant ensuite de fin 1763 à 1769, à qui succédera Louis Vincent TSCHARNER de la fin de 1769 à 1775.), mais le plus souvent c'est le lieutenant ballival qui lui est substitué. Pour la période considérée dans ce volume, il s'agit Jean Henri POLIER de VERNAND, Les quatre pasteurs de la ville y sont représentés, à savoir : les doyens Abraham de CROUSAZ, remplacé à son décès en 1765 par Jean Pierre LERESCHE, et les ministres Jean Antoine Noé POLIER de BOTTENS, Daniel PAVILLARD, qui démissionne en 1765 et est remplacé par Emmanuel Louis CHAVANNES, et JEAN ANTOINE BESSON; le banderet de Bourg, David de SAUSSURE de BERCHER ayant terminé son mandat le 1763, est remplacé par son successeur, Jean François de CROUSAZ de PRELAZ.

Sont également représentés le banderet de Saint-Laurent Jean François BOURGEOIS, démissionnaire en 1763, remplacé également par son successeur, Jean Daniel LEMAIRE qui fonctionnait déjà comme assesseur du Consistoire et le banderet du Pont, Jean Auguste CONSTANT de REBECQUE; les conseillers Benjamin BUGNON, qui sera à son tour remplacé en 1763 par Benjamin Louis de SAUSSURE, Pierre Antoine Louis ROSSET de ROCHEFORT, et François Albert DESTALLENTS dès 1771. Les assesseurs sont David ROSSET d'ECHANDENS, décédé en 1762, remplacé à son tour par Marc Antoine PORTA; et en 1753, César de SAUSSURE; en 1767 Jean Jacques VIRET est nommé assesseur, mais décède en 1768 et son successeur sera Richard Louis ROSSET; le grossautier Jean Louis de CROUSAZ. Le secrétaire est Pierre Louis D'ILLENS et l'officier consistorial Jean Philippe BAUD, remplacé par Moïse FIAUX à partir de 1769.

Il est fréquent qu'un pasteur extérieur ou le pasteur de l'Eglise allemande soit intégré au consistoire officiel par suite d'une plainte concernant une de leurs ouailles.

### Composition du consistoire du 20 février 1772 au 29 septembre 1774

Le consistoire est en principe présidé par le bailli en fonction (Louis Vincent TSCHARNER, de fin 1769 jusqu'en 1775), mais le plus souvent c'est le lieutenant ballival qui lui est substitué. Pour la période considérée dans ce volume, il s'agit Jean Henri POLIER de VERNAND, Les quatre pasteurs de la ville y sont représentés, à savoir : les doyens Jean Pierre LERESCHE, Jean Antoine Noé POLIER de BOTTENS, et les ministres Emmanuel Louis CHAVANNES, et JEAN ANTOINE BESSON; le banderet de Saint-Laurent Jean Daniel LEMAIRE qui fonctionnait déjà comme assesseur du Consistoire, le banderet du Pont, Jean Auguste CONSTANT de REBECQUE qui démissionnera en septembre 1772; le banderet de Bourg Jean François CROUSAZ de PRELAZ qui sera remplacé à son décès en 1773 par l'ancien conseiller et assesseur du Consistoire Benjamin Louis de SAUSSURE; les conseillers Pierre Antoine Louis ROSSET de ROCHEFORT, François Albert DESTALLENTS en 1771 et Abraham Etienne

VULLYAMOZ qui remplacera de 1773 l'ancien conseiller de SAUSSURE devenu banneret de Bourg .

Les assesseurs sont Marc Antoine PORTA, et Richard Louis ROSSET ; le grossautier Jean Louis de CROUSAZ. Le secrétaire est Pierre Louis D'ILLENS, ayant comme secrétaire en subside Jean Daniel BUTTEX, puis Isaac VIRET et l'officier consistorial Moïse FIAUX.

Il est fréquent qu'un pasteur extérieur ou le pasteur de l'Eglise allemande soit intégré au consistoire officiel par suite d'une plainte concernant une de leurs ouailles.

*Voici une affaire traitée par Emmanuel Louis Chavannes membre du consistoire avec Marc Antoine Porta ou Professeur Porta, un autre ascendant, et membre de cette même assemblée.*

Sources : **Archives de la Ville de Lausanne , registres du consistoire 1761-1772**

[ACV Bi 5bis/5](#)

[p. 295]

15 mai 1766

Du 15<sup>e</sup>. may 1766.

Le vén. Consistoire de Lausanne s'est assemblé sous la présidence du n. s. lt. bval., ont assisté Messrs. les doyens de Bottens & Leresche, ministres Bessons & Chavannes, banderet Lemaire, conseiller Curtaz, grandpseautier, professeur Porta & Sre., assesseur de Saussure, banderet Constant

[-] Les jugaux Chabaud.

En la cause d'entre la Dlle. Chabaud, née Nillon, actrice, & le Sr. Etienne Chabaud, son mary, rée. Il échet à celui cy, à forme de leurs appointemens, de produire des réponses. Mais au lieu de ce, ledit Sr. Chabaud a présenté une requête qui porte en substance que, vu la circonstance dans laquelle sa femme se trouve, étant près de ses couches, n'y ayant que peu de semaines entre cy et le terme de sa délivrance, de sorte qu'il a cru devoir suspendre de produire ses réponses jusques après les couches de sadite femme, parce que son aliénation présente peut être occasionnée de ses dérangemens dont elle est malheureusement attaquée au commencement ou à la fin de sa grossesse, qui est sa situation présente, & si sadite femme s'affermit à vouloir plaider lorsqu'elle sera relevée de ses couches, il produira pour lors une réponse en forme. Bien entendu qu'il exigera au préalable qu'elle soit autorisée de ses parens pour la suite de cette procédure, & qu'il demandera en particulier que les objets civils soient séparés d'avec ceux qui sont du ressort de cette vén. Chambre. C'est à quoy il borne pour le coup sa réquisition, fondée en équité & aux circonstances présentes.

Lecture faite dedite requête, la Dlle. Chabaud présente, la vén. Chambre lui a adressé de très sérieuses exhortations aux fins de la porter à adhérer d'elle même à la réquisition de son mary, & ce qui doit d'autant mieux la déterminer à cela, c'est parce que d'un côté, elle doit faire attention à l'état

[p. 296]

critique où elle se trouve, & de l'autre, que la circonstance des fêtes saintes où nous nous trouvons, lui doit faire revêtir des sentimens chrétiens, & à dépouiller tout esprit de haine & d'aliénation pour aller rejoindre son mary & vivre en paix avec luy.

Nonobstant une telle exhortation, la Dlle. Chabaud a persisté à requérir que la cause suivit son cours, vu que la production d'une réponse ne luy causeroit pas plus d'émotion qu'elle n'en a. Sur quoy parties ont demandé connoissance.

La vén. Ch. ayant sur ce délibéré, a trouvé après avoir mûrement réfléchi sur les motifs présentés dans la requête du Sieur Chabaud, deffendeur, a cru que suivant le prescrit de

la loy 43<sup>e.</sup>, fol. 23 du code consistorial, outre la circonstance actuelle des communions & de la proximité des couches de laditte Chabaud, pouvoir accorder, comm'elle fait, le surçoy demandé par sa dite requête. De sorte que la cause ventillante d'entre les parties sera surçise en tel état, sans préjudice, jusques à ce que la D<sup>lle.</sup> Chabaud soit relevée de couches. Durant lequel tems l'esprit de laditte D<sup>lle.</sup> Chabaud, qui est pour le coup aigü & altéré, pourra peut être s'adoucir & prendre des sentimens tels qu'elle doit avoir pour son mary. & si, contr'espérance, elle vouloit continuer à plaider après ses couches, elle devra aller s'en déclarer à Mr. le président qui appointera les parties plus outre.

181

Du reste la vén. Ch. a confirmé sa délibération du 17 avril dernier au sujet des effets dont la D<sup>lle.</sup> Chabaud peut avoir besoin durant la litis pendance du procès. A quel effet l'on charge le S<sup>re.</sup> d'être présent à la délivrance desdits effets pour que le tout se passe en bon ordre & sans difficultés quelconque, dont il couchera écriture.

[-] Christ Romand & Louise Dumont.

Le n. s. lt. b<sup>val.</sup> a mis sur le bureau une lettre qu'il a reçu de nos illustres seigneurs en datte du 17<sup>e.</sup> mars dernier, concernant Christ Romand & Louise Dumont, veuve de

[p. 297]

Jean François Chappuis, citoyen de Lausanne, qui porte en substance que l'enfant baptesmé sous le nom d'Emanuel, & né le 10<sup>e.</sup> janvier dernier du commerce illicite de Christ Romand, du Gessenay, & de Louise Dumont, veuve de Jean François Chappuis, de Lausanne, lui a été adjudgé comm'illégitime, [devant] être de sa bourgeoisie & entretenu par luy, à la charge de payer trois croners à la mère pour ses gages de nourrisse six mois après sa naissance, & avec condamnation de tous les fraix, à modération. Ledit Romand pouvant être libéré de la peine de dix jours de prison in loco delicti lorsqu'il aura prouvé le payement de 30 croners aux pauvres de sa communauté. Et quant à la peine de ladite Dumont, elle a été condamnée par LL. EE. du Sénat, pour sa 3<sup>e.</sup> faute commise depuis son veuvage, à une année de prison dans la Discipline du Schalweg, après avoir fait amende honorable par devant cette vén. Chambre, qui est chargée de faire exécuter cette sentence, & de retirer dudit Romand 130 batz pour émoulement de l'illustre Chambre, à faire remettre à Mr. le secrétaire.

Par délibération, la Chambre a connu que ladittte Chapuis, qui a été cittée par mandat particulier à Yverdon où l'on avoit appris qu'elle étoit servante, & n'ayant daigné paroître, elle sera cittée à paroître péremptoirement en personne à 40 jours de datte desdittes lettres.

*Notes : on peut se reporter au site Web des archives de la ville de Lausanne AVL.*

*Les registres du consistoire du 18<sup>ème</sup> siècle ont été numérisés sous la direction de F. Francillon.*

**Edition des registres (1703-1798) conservés aux Archives de la Ville de Lausanne et aux Archives cantonales vaudoises par François Francillon et accessible en ligne**

<http://www.lausanne.ch>

<http://www.lausanne.ch/view.asp?DocId=28200>

*Les index contiennent les noms des personnes*

Archives communales  
Rue du Maupas 47  
Case postale 5079  
1002 Lausanne

## Emmanuel Chavannes au Séminaire Français de Lausanne

Sources :

BHV « LE SEMINAIRE FRANÇAIS DE LAUSANNE(1726-1812), INSTRUMENT DE LA RESTAURATION DU PROTESTANTISME FRANÇAIS » N° 112, Lausanne 1997- Claude Lasserre- Collection de la Bibliothèque Historique Vaudoise dirigée par M. Rochat

dates	<b>Emmanuel Louis Chavannes</b> <i>1725+1800</i>
1766	Entre au comité du Séminaire Français de Lausanne comme secrétaire, il succède à J.A. Rosset décédé. Les autres membres sont : Jean Antoine Polier de Bottens, Samuel Secrétan, Pierre Seigneux, ( page 259)
1769 ↓ 1770	A partir d'octobre 1769 enseigne la morale puis la logique
1770 ↓ 1780	Lecteur de morale et de logique
1781 ↓ 1790	Lecteur de morale et de logique → jusqu'en 1786, cours repris par Durand à partir de ce moment là.
1791 ↓ 1800	De 1797 à sa mort le 9 septembre 1800 : président du Comité de Lausanne ( p.259)
1801 ↓ 1812	Son fils Jean Antoine François Porta devient inspecteur en 1811 ( p.259)

Emmanuel Louis Chavannes participa aux réunions du comité du Séminaire Français le jour de la naissance de Jean Antoine François Chavannes le 12 octobre 1777.

Assemblée du 12<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1777 en présence de Monsieur le Doyen de Bottens, les pasteurs Chavannes et Bugnion.

quelques Provinces.  
 Du 12. 8<sup>bre</sup>. 1777.  
 Messrs, Messrs le Doyen de Bottens, Pasteur  
 Chavannes & Bugnion

Lecture faite d'une lettre de M<sup>r</sup> Desambon en confirmation  
 d'une lettre à M<sup>r</sup> Serevan au Nom du Synode de hauts  
 Cevennes y. rappelle M<sup>r</sup> Martin Trignerot auquel on a  
 assigné un district, le Comité a cru qu'on ne pouvoit refuser  
 au dit Martin son congé, on lui donnera donc un témoignage  
 de satisfaction ordinaire. On lui a accordé de plus, une gratification  
 de 124 à condition qu'il parte tout desjouté.  
 Il a été accordé à la D<sup>lle</sup> Dalgas pour le dommage  
 de l'alimentation qu'elle a fournie au S<sup>r</sup> Aubin pendant sa  
 maladie un tour.

ACV Bdd 170, registre du Comité du Séminaire Français de Lausanne, page 81

La naissance de son fils le 12 octobre 1777 :

Le Mercredi 22<sup>e</sup> Octobre 1777.  
 Jaunin. Louis fils de Jean Daniel Jaunin de Fey, & de Marie Piot  
 sa femme, né le Samedi 18: a été baptisé dans l'Eglise de S<sup>t</sup>  
 Louis Philippe Auguste Laurent le Mercredi 22: Octobre 1777. Parr. & Marr. Louis Piot  
 Constant. V. les frere de la Mère, & Susanne Triquot sa femme. (210.)  
 presens registres à la  
 dalle. du 22<sup>e</sup> Mars 1807

Le Lundi 27<sup>e</sup> Octobre 1777.  
 Chavannes. Jean Antoine Francois, fils de Spectable  
 Emmanuel Louis Chavannes, Bourgeois de  
 Vevey, Ministre du S<sup>t</sup> Evangile & Pasteur à Lausan-  
 ne, & de Mad<sup>e</sup>: Anne Marie Veillon sa femme, né le  
 Dimanche 12: a été baptisé dans la Grande Eglise par  
 M<sup>r</sup> le Professeur Chavannes son Oncle le Lundi 27:  
 Octobre 1777. Parr. & Marr. Spectable & Savant  
 Mons<sup>r</sup>: Jean Salchli, Professeur en Hebreu & en Cate-  
 chèse, Mons<sup>r</sup>: Antoine Francois Reverend Citoyen  
 de Geneve, Cousin germain du Pere, & Mad<sup>e</sup>: son  
 Epouse Françoise née DeVerace; Mad<sup>e</sup>: Anne Porte  
 née Ode Cousine de la Mère, Marraine absente. (211.)

ACV Eb 71/6

Les parrains :

Le professeur Chavannes est Alexandre César Chavannes, frère d'Emmanuel et François et oncle de l'enfant.

- Monsieur Jean Salchli (1724+1808) : professeur en hébreu et en catéchèse à l'Académie, il a publié « *Lettres sur le déisme* », ouvrage apologétique paru en 1756. Il donne un cours d'histoire générale au séminaire en 1784.0 il est rajouté : professeur de langues orientales.
- Monsieur Antoine François Réverend, de Genève.

Les marraines

- Françoise de Vérace, épouse de Antoine François Réverend.
- Anne Porte, née Ode

### Assemblée du 7 X<sup>bre</sup> 1777

Assemblée du 7<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1777. ch. M<sup>rs</sup> 85.  
 Le Docteur de Dotten, Prof. M<sup>rs</sup> Saigneur Boulquie,  
 Chavannes, Bugnion, Severan

Le jeune Tonborne annoncé dans la dernière assemblée  
 s'est rendu ici sans attendre notre réponse nous a fort surpris  
 par cette précipitation. La mauvaise saison n'a cependant pas  
 permis de le renvoyer sur le champ & l'on a arrêté qu'il ne  
 resteroit que six mois parmi nous. On en ira aussi à  
 M. Verne, Pasteur du Vivarais pour lui témoigner qu'il  
 avoit dû attendre notre réponse avant que de faire partir  
 ce jeune homme ; & comme il a déjà été un bratiquet dans  
 son précédent départ, on ne lui en accordera pas un  
 nouveau au bout de son terme. On renouvelle aussi  
 la délibération précédente sur le Nom, Terre & la  
 Garde que cette Province voudroit avoir nous envoie  
 & nous ne pouvons point nous en charger d'avantage.

Son décès à Lausanne le 8 septembre 1800

0081 Du 9<sup>e</sup> Septembre 1800.

Kuentz  
195. Marie-Mathilde, femme de François Kuentz, de Vully, au Canton de Berne, demeurant à Lausanne, est décédée dans la nuit du Dimanche au Lundi, 7<sup>e</sup> 17<sup>e</sup> 1800, à l'âge de quatre vingt six ans — inhumée le 9<sup>e</sup> dit, au Cimetière de St. Laurent.

Du 10<sup>e</sup> dit.

Storkey  
196. Françoise Berquer, femme de Jacques Samuel Storkey — d'Eschens, District de Morges, en son vivant, orfèvre de sa profession, demeurant à Lausanne, est décédée le 8<sup>e</sup> Septembre 1800, à l'âge de septante quatre ans, inhumée le 10<sup>e</sup> dit, au Cimetière de St. Laurent.

Du dit Jour

Charannes  
197. Citoyen Emanuel Louis Charannes, de Neuchâtel, Ancien Doyen de la Vénérable Classe de Lausanne — et premier pasteur en dite Ville, né le 12<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> 1725, est décédé le Mardi 9<sup>e</sup> 17<sup>e</sup> 1800, inhumé le 11<sup>e</sup> dit, au Cimetière de St. Laurent.